

Date : jeudi 15 mai 2014

Elève : **Syndicat SUD**

17,5/20

Très bonne copie. Le sujet a été
compris. Les arguments développés
sont pertinents.
Poursuivez dans cette voie.
Ne lâchez rien.

Sujet de dissertation : **l'Accord sur la mobilité. Pourquoi il ne sera pas signé par **SUD** ?**



La direction ne tient aucun de ses engagements.

Le 8 décembre 2008, le directeur actuel s'engageait dans les termes suivants :

« il s'agit de garantir un équilibre quantitatif dans la répartition des effectifs entre Beauvais et Creil ainsi que dans la répartition qualitative des effectifs . » (conf. notre tract n°44 du 13/12/2011).

Le 9 décembre 2011, les agents des services RH, CSL, Com, DMGQ, Budget Achat et Informatique apprenaient que leurs services étaient transférés à Beauvais Savoie !

Le service Prévention de Beauvais Racine et la Régul de Beauvais Savoie devaient être transférés à Creil.

Désormais, c'est la régul de Creil qui devrait aller sur Savoie !! Vous y comprenez quelque chose ?



Nous demandons la création d'une bourse des emplois : REFUS de la direction.

En 2011 déjà, nous avons demandé la mise en place de ce dispositif. Et déjà une première fin de non recevoir.

En 2014, lors des négociations, nous réitérons notre demande. À nouveau, **refus de la direction**. Selon la DRH, c'est trop compliqué à mettre en oeuvre. Démanteler la Caisse par contre, qu'est-ce que c'est facile !



Nous demandons la tenue d'une réunion d'échange entre la direction et les collègues des sites que la direction veut fermer et ceux des services qu'elle veut regrouper à Beauvais : REFUS de la direction.



Le nouveau projet de transfert des services Compta, fraude et juridique de Creil vers Beauvais Savoie est une aberration !

Comment accepter la volonté irrationnelle de la direction de transformer Beauvais Savoie en **poulailler géant** alors que dans le même temps, cette même direction ne craint pas le ridicule en annonçant vouloir vider les 4ème et 5ème étages de Creil faute de personnel !

Et l'on envisage d'expulser le service PN-LAD de Beauvais Savoie vers Racine pour faire de la place... belle considération pour le personnel !

Mais à cela, on est habitué !



- ☑ SUD demande depuis plusieurs mois d'envisager la mise en place du télétravail comme solution à la mobilité contrainte : REFUS de la direction.
- ☑ SUD demande qu'une diversité d'emplois soit maintenue sur les 3 principaux sites de travail (Creil, Beauvais et Compiègne) afin de permettre aux salariés qui le souhaitent de pouvoir s'épanouir au cours de leur carrière dans différentes activités sans être contraints à une mobilité géographique. La Direction consent seulement à écrire qu'elle n'est pas favorable à une spécialisation « radicale », ce qui ne signifie rien et n'engage à rien !
- ☑ La fermeture des centres de Noyon, Clermont et Méru et le regroupement de certains services à Beauvais, c'est exposer les agents à un risque majoré d'accident de trajet, c'est aller à l'encontre de la conciliation vie professionnelle / vie privée, c'est l'augmentation du mal-être au travail et la baisse certaine du pouvoir d'achat ! Pour SUD, c'est inacceptable.
- ☑ Les propositions d'indemnisation de la direction pour les salariés « mobiles » : quelques euros pour l'essence pendant quelques mois et une prime sous forme de deux mois de salaire !
 Mais qui va payer ?? Et bien ce sont tous les salariés qui seront mis à contribution ! En effet, si cet accord est signé par un syndicat ou mis en place unilatéralement par l'employeur, ce sera autant de promotions en moins pour l'ensemble du personnel. D'ailleurs, pendant les négociations, lorsque la direction a indiqué vouloir donner 2 mois de salaires, elle a aussitôt ajouté qu'il y aura moins de promotions à l'avenir !
 En fait, **la direction finance ses projets de fermeture de centres avec le salaire des agents !**
 C'est hallucinant !

Nos solutions :

- ☑ ne pas se laisser faire, se battre notamment par la grève. Nous pouvons déposer un préavis. Êtes-vous favorables ? Faites le nous savoir.
 Écrivez-nous de votre adresse personnelle à : sudcpam60@gmail.com
- ☑ mettre en oeuvre une expertise au niveau du Comité d'Entreprise voire du C.H.S.C.T. Cette expertise sera financée par l'employeur.

Et enfin, le Syndicat SUD est favorable à la mobilité forcée pour une seule catégorie de personnel, l'agent de direction. C'est d'ailleurs ce que la Caisse Nationale compte prochainement mettre en oeuvre !
 Enfin une vraie bonne idée, non ?